



Commune de Montanaire
BUREAU DU CONSEIL

Thierrens, le 17 novembre 2021

Convocation à la séance du Conseil communal
JEUDI 16 DECEMBRE 2021 A 19H30
à la grande salle de Thierrens

Ordre du jour

1. Appel
2. Assermentation des Conseillers n'ayant pas été assermentés lors de l'assermentation du 25 mai 2021
3. Approbation du PV de la séance du 05.10.2021
4. Communications du Bureau
5. Préavis N° 08/2021 : Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour les cautionnements pour la législature 2021-2026
6. Préavis N° 09/2021 : Budget 2022
7. Préavis N° 10/2021 : Modification du règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions du 05.09.2013
8. Rapports des délégués aux diverses Associations
9. Communications de la Municipalité
10. Divers

Les membres du Conseil ne pouvant être présents à la séance sont tenus de s'excuser dans les meilleurs délais (24h à l'avance), soit par e-mail : secretaireconseil@montanaire.ch, soit par téléphone au Président au 079 377 80 69 ou à la Secrétaire au 079 768 89 08.

Les préavis municipaux, les rapports ainsi que le procès-verbal de la séance précédente sont téléchargeables sur le site sécurisé de Montanaire.

Pour le Conseil communal

Le Président

Michel Gosteli



La Secrétaire

Marjorie Franzini

Les séances du Conseil communal sont publiques. Au vu des consignes sanitaires, la transmission des coordonnées personnelles et le port du masque sera obligatoire afin d'accéder à l'espace réservé à cet effet.

L'aménagement de la grande salle de Thierrens sera respecté selon les recommandations d'hygiène et de distanciation sociale de l'OFSP. Merci de bien vouloir respecter les mesures mises en place.

Un apéritif sera organisé à la suite de la séance. Pour y participer, un certificat COVID vous sera demandé.